LE DOCTEUR SAISON-LIERVAL à Roubaix

Le Docteur Saison-Lierval, de Paris, médecin de l'Assistance publique, vice-président de l'Œuvre anti-tuberculeuse de Paris, spécialiste pour les maladies de la femme et les maladies de poitrine, donnera ses consultations à **ROUBAIX**, *à l'Hôtel Moderne*, le **Jeudi 15 Janvier**, de **8 heures 1/2 du matin à 6 heures du soir**.

Le Docteur Saison-Lierval traite plus spécialement par les **Injections de serums**; cette méthode de traitement est d'ailleurs actuellement adoptée par toutes les sommités médicales de Paris.

Le docteur Saison-Lierval possède des sérums d'une efficacité sûre et rapide, non seulement dans les maladies de la femme et la tuberculose, mais aussi dans les maladies **nerveuses** (Neurasthénie, Epilepsie, Hystérie, etc.), dans la **Morphinomanie**, l'**Anémie**, l'**Impuissance**, les maladies **vénériennes** et de la **Peau**, les maladies **arthritiques (Diabète, Goutte, Obésité, Rhumatismes)**, les maladies du **Cœur**, de l'**Estomac** du **Foie**, des **Reins**, les **Tumeurs** de toutes natures.

Le Docteur Saison-Lierval envoie, **Brochure et Renseignements détaillés** désirés aux malades qui lui en font la demande (**70 bis, Avenue d'Iéna, Paris**); à ceux qui ne peuvent se déplacer, lui adresser le compte-rendu de leur maladie, le Docteur envoie, par retour du courrier, le Sérum ou le traitement qui leur redonnent rapidement la santé. 8 12)

TOURCOING

UNE AGRESSION contre M. Jules Ladesou

CONSEILLER MUNICIPAL

A la sortie d'un cabaret — Frappé de neuf coups de couteau

Vers neuf heures et quart, lundi soir, M. Jules Ladesou, conseiller municipal, cabaretier et marchand de charbon à l'angle des rues de Colbert et de Fleurus, descendait du tramway au Pont-de-Neuville.

Après avoir rendu visite à un client du quartier, il prit la rue du Pont-de-Neuville pour regagner son domicile. Au numéro 206 de cette rue se trouve un cabaret tenu par le nommé Jules Lescroart.

M. Ladesou entra dans cet estaminet où se trouvaient réunis à ce moment les frères Vanhoenacker, Cyrille, dit Sory, 31 ans, cabaretier au Rameau-Vert, terrisierie de Momeron, son frère Henri Couvreur, demeurant à Tourcoing; Evrard Casteur, 27 ans, paveur, rue de Courtrai et le frère du cabaretier, Cyrille Lescroart, 30 ans, tisserand, rue de l'Ermitage.

M. Ladesou, d'humeur joviale, plaisanta en entrant et tapota amicalement la joue de l'un des consommateurs présents en invitant le second à prendre une chope.

On trinqua cordialement, puis soudain quelqu'un parla politique. Dès lors, au lieu de rire, on se dispute malgré le sang-froid de M. Ladesou qui s'efforçait de faire dévier l'objet de la conversation.

La cabaretière crut bien faire en entraînant au-fond du bar beau-frère et les frères Vanhoenacker à qui elle offrit même une consommation dans un estaminet voisin, au-dessus de l'avenue du cimetière.

Elle les croyait calmés lorsqu'elle les quitta pour revenir chez elle où se trouvait toujours M. Ladesou. A peine Mme Lescroart venait-elle de pousser le verrou de la porte que le groupe à la tête duquel se trouvait son beau-frère vint frapper à la porte en menaçant M. Ladesou. Sur les conseils du cabaretier, celui-ci sortit par une porte de derrière donnant accès sur le sentier de Courtrai.

Les individus qui le recherchaient avaient dévié la manœuvre car M. Ladesou avait à peine fait quelques pas qu'il se sentit frapper par derrière. Donné d'une force peu commune, il saisit son agresseur et le terrassa; mais, à ce moment, un second individu se rueait sur lui et le frappait à coups de couteau à la tête, au cou et aux mains.

Aveuglé par le sang qui gicclait de ses blessures, M. Ladesou revint sur ses pas, traversa le cabaret Lescroart pour sortir rue du Pont de Neuville et aller solliciter le secours d'un de ses amis, M. Dewerdt, cabaretier à l'angle de la rue de la Maicense.

Avec l'aide d'un autre voisin, M. Dewerdt conduisit le blessé chez sa belle-mère où, vers minuit, M. le docteur Desforaux vint opérer un premier pansement.

Fort heureusement les blessures de M. Ladesou n'ont aucun caractère de gravité.

Il aurait pu en être tout autrement. L'un des coups de couteau, en effet, a été porté au côté droit du cou, à fort peu de distance de l'artère carotide.

Quatre blessures intéressent le cuir chevelu; les autres sont aux mains. Le tendon de l'index droit paraît sectionné.

Dix à quinze jours de repos suffiront à la guérison de M. Ladesou.

C'est M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement qui est chargé de l'enquête.

Les frères Vanhoenacker et Casteur ont été successivement interrogés et tous nient être les auteurs des coups de couteaux.

Les taches de sang que portent les vêtements de Casteur, et qui pourraient le compromettre, auraient été faites au moment où entendant les cris de M. Ladesou, il se précipita devant les agresseurs pour le protéger.

L'un des acteurs de la scène, Cyrille Lescroart, est en fuite. On le croit réfugié en Belgique, ce qui indiquerait sa culpabilité.

M. Ladesou n'a pas désigné celui qui l'a frappé avec un couteau.

Le tirage au sort

Les opérations du tirage au sort pour les jeunes gens de la classe 1903, appartenant aux trois cantons de Tourcoing auront lieu les 30 et 31 janvier courant, dans l'ordre suivant :

Tourcoing-Nord, le vendredi 30, à 9 heures du matin ;

Tourcoing-Nord-Est, le même jour, à 11 heures ;

Tourcoing-Sud, le samedi 31, à 11 heures du matin.

Le nombre des jeunes gens portés jusqu'à ce jour sur les listes de recrutement affichées à la porte de l'Hôtel de Ville, s'élève pour les trois cantons à 1031 et se décompose ainsi :

Tourcoing-Nord, 231 ; Tourcoing-Nord-Est, 250 ; Tourcoing-Sud, 545.

Descente du juge d'Instruction. — Hier, à 2 h. 40, après-midi, M. Delsie, juge d'instruction près le parquet de Lille, est descendu à Tourcoing en compagnie de son greffier.

Le magistrat s'est rendu dans une des salles de l'Hôtel de ville, à l'effet de compléter l'instruction ouverte sur une affaire de vol par recel dans laquelle est impliquée une femme Clémence Doutreliugne, femme L..., rue Montaigne.

Nous avons, du reste, relaté cette affaire, il y a une quinzaine de jours.

La femme L., soupçonnée de la fidélité de ses voisins, Marie Desrousseaux, 45 ans, de voler ses parents. Le jeune fils, suivant l'instigation de cette dame, volait en un peu plus d'un an, une somme de 500 fr., qui fut convertie en une quantité d'objets, qu'elle portait à la femme L., chez laquelle on en retrouva en grand nombre.

Vol avec effraction. — Au cours de l'avant dernière nuit, des malfaiteurs ont fracturé une porte, fermant la cave des dépots Dessu, épiciers, rue de Madagascar, porte qui donne sur la voie publique.

Ils ont soustrait 15 litres d'eau-de-vie, 8 litres d'amer, et 50 bouteilles de vin environ.

Une enquête est ouverte.

Bris de glace. — Dans la nuit de lundi à mardi, la glace de la porte du magasin de M. Huygevelde, tailleur, rue de l'Hôtel de Ville, a été brisée d'un coup de canne ou de parapluie. Une enquête est ouverte.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux Halles : Oignons 450 ; marée 300 k.; pommes de terre 4,600 k.; carottes 400 k.; beurre, 17 kilogs; fromages 18 k.; endives, 100.

Accidents du travail. — M. Jean Vandenboor, 27 ans, débourreur chez Foucaut-Lemaire et fils peigneurs, rue de Roubaix, a été blessé à l'annulaire, au médius et à l'auriculaire gauche en nettoyant un *roule-ta-bosse*. Docteur Pluyout, 25 jours.

— M. J.-B. Hurpet, 56 ans, ouvrier chez Aimable Liard, teinturier, rue St-Pierre, s'est contusionné à la hanche gauche par suite d'une chute dans un escalier de 8 marches. Docteur Bernard, 15 jours.

— M. Henri Dervaux, 58 ans, homme de peine chez Lemaire-Cordier, brûleur, filature, rue de la Cloche, s'est blessé à l'index de la main droite en maniant des pots de cardes. Docteur Galissot, de Roubaix, 10 jours.

Théâtre municipal. — L'administration et la commission de contrôle du théâtre municipal ont pris différentes décisions pour assurer au public les satisfactions auxquelles il a droit.

Pour les représentations des samedi et du dimanche, le bureau de location sera ouvert le jeudi en cédant dès six heures du matin. Il ne sera pas délivré, pour les galeries, plus de six billets à chaque personne.

Cette mesure a pour but de permettre aux ouvriers de se présenter au bureau de location en dehors des heures de travail et d'empêcher les tentatives de spéculation et d'accaparement des billets.

Les cinéma-théâtres seront toutes numérotées et immobilisées.

Tous passeurs qui, ayant retenu sa place, la trouveraît occupée, est invité, si l'occupant se refusait à l'abandonner, à s'adresser à M. le gérant du théâtre, qui se tiendra à la disposition du public.

Des instructions sont données pour que la salle du théâtre soit ventilée de manière à y insinuer une température régulière et normale.

L'éclairage de la salle est aussi l'objet d'une étude toute particulière.

Nous ne doutons pas que ces mesures ne soient bien accueillies du public ; on peut être assuré que l'administration et la Commission de contrôle s'empresseront d'apporter toutes autres ameliorations dans l'utilité serait reconnue.

LILLE

Suicide dans une chambre d'hôtel. — Lundi soir, un voyageur de commerce, de mise assez élégante, descendait dans un hôtel de cette ville, rue de la Gare, et louait une chambre sous le nom de Leclercq Emile, natif de Cergies (près Valenciennes).

Mardi vers 2 heures de l'après-midi, il appelait le garçon et lui demandait si le docteur n'avait rien remis à son adresse.

Sur la réponse négative, Leclercq se retira dans sa chambre, en proie à une visible agitation.

Vers quatre heures, le garçon étonné de ne plus le voir reparaître, frappa à sa porte, mais en vain.

Monté de le étel, il pénétra dans la chambre, et aperçut le voyageur la tête ensanglantée, la tempe trouée par une balle, tenant dans la main droite un revolver.

Aussitôt il prévint le patron de l'Hôtel qui, à son tour, avertit M. Chauvin, commissaire du 3e arrondissement.

Après les constatations d'usage, le cadavre a été transporté à la morgue.

Sur le malheureux, on a trouvé un portemonnaie contenant deux médailles, deux clefs de malle, un chapelet et un acte de naissance à son nom.

Il est fort probable que ce suicide est dû à la misère.

Lugubre découverte. — Mardi, vers dix heures, le corps d'une femme inconnue a été retiré du canal qui passe rue de l'Arc, à proximité du Pont-d'Amour.

Cette femme paraît avoir 23 ans environ ; elle est d'assez forte corpulence, à la figure large, les traits très accentués, les cheveux châtains, les yeux bruns.

Elle était vêtue entièrement de noir; elle portait des boucles d'oreilles qui paraissent être en or. Sur elle, on a trouvé un petit porte-monnaie noir contenant 3 fr. 05, une enveloppe en nom de Mlle Jeanne, une petite monnaie en argent avec cordon noir, une broche de métal blanc représentant l'*Aigle* et une ceinture avec une boucle en métal jaune.

Après avoir examiné le cadavre de la noyée, qui ne porte aucune trace de violences, M. le docteur Ladrière l'a fait transporter à la morgue.

La police a ouvert une enquête pour découvrir l'identité en cette femme.

Importante affaire d'escroquerie

M. Davaine, juge d'instruction, est actuellement chargé d'une importante affaire d'escroqueries qui fera malheureusement de nombreuses victimes. Hier, sur mandat du juge, un des complices, le sieur Toriet, qui demeurait dans la rue Saint-Antoine, a été mis en détention à la République, a été mis en état d'arrestation. Voici quelques renseignements sur cette affaire :

En Octobre 1901, un groupe de trois individus, Julien Toriet, 34 ans, né à Quiévrain, Henri Ferrand et Albert Meslynck, arrivaient rue Jean-sans-Peur, et prenaient à cette adresse, deux places qu'ils transformaient en bureau. Une plaque superbe fut posée sur la porte. C'était le siège de la compagnie « Les Prévoyants, » mutuelle sur les accidents et la mortalité du bétail.

Des circulaires furent distribuées à profusion. Dans ces circulaires les escrocs vantaient les avantages de cette société qui pouvait rendre aux éleveurs ruinés par ces temps d'épizootie. Les gogos affluèrent et 500,000 francs d'actions furent souscrits.

L'affaire marchait bien, les directeurs des Prévoyants insérèrent la grande vie, semant l'argent à profusion. C'est ainsi que ces quelques mois, en quelques lieu, ils dépensèrent une somme de 200,000 fr. Soit par jouisse de quelques actionnaires qui finirent par découvrir le pot-aux-roses, le parquet fut saisi. L'enquête va continuer.

PAS-DE-CALAIS

Un homme trouvé mort dans un train

EN GARE DE LENS

Mardi, à l'arrivée du train de Lille entrant en gare de Lens à 3 h. 1/2, les voyageurs d'un compartment de 3e classe prévinrent le chef de gare qu'un homme, la tête couverte mouscade grisonnante, jaquette et pantalon drap noir, chemise blanche, cravate noire, foulard blanc, chapeau melon, marqué à l'intérieur J. D., cheveux et moustache poivre et sel, gisait recroquillier : première phalange de l'index au la main droite coupée.

FINANCES

Paris, 1 6 janvier 1903.

Bien que la clôture ne se fasse pas aux plus hauts cours, les dispositions générales ont été très satisfaisantes aujourd'hui.

Notre 3 0/0 s'est raffermi à 97.92 contre 97.85 hier.

Les Fonds étrangers sont également bien tenus. L'Extérieure est en progrès à 87.17, en contre de 1 fr.; l'Italien se retrouve à 102.40, coupon détaché de 1 fr., le Serbe à 0.0 conserve toute son avance à 79.47, ex-coupon de 2 fr.; le groupe Ottoman est mieux tenu.

Les valeurs de crédit sont fermes dans leurs cours précédents : Crédit Lyonnais 1 069, Comptoir National d'Escompte 550, Société Générale 623, Crédit Foncier 746, ex-coupon de 14 fr. 40.

Dans le compartiment industriel, le Rio progresse à 1 088; le Suez est à 3 860, ex-coupon. Les valeurs de traction sont en reprise; les valeurs métallurgiques restent stationnaires.

Les actions de la Société Française des Tramways électriques et des Chemins de Fer se traitent à 67 francs. L'obligation 4 1/2 0/0, remboursable à 500 francs, se cote à 457 francs.

Chemins Français fermes.

VILLE DE TOURCOING

ÉMISSION

DE

14,576 OBLIGATIONS DE 500 FR. 3 80 0/0

AUTORISÉE

suivant décret en date du 12 Décembre 1902

ET DESTINÉE

1° Au remboursement 500 FRANCS par TITRES NOMINATIFS COMPORTANT L'AMORTISSEMENT EN 30 ANS DE 12,542 OBLIGATIONS ET EN 20 ANS DE 2,034 OBLIGATIONS.

La Ville se réserve la faculté de remboursement au pair, par anticipation, à dater du 15 janvier 1913, tout ou partie des titres du présent Emprunt.

Prix d'Emission : **495 francs**

Jouissance 15 Janvier 1903

PAYABLE COMME SUIT :

En souscrivant	100 Fr.
A la répartition du 16 au 22 janvier.	395 »
Total. . . .	495 »

Les porteurs d'Obligations anciennes des Emprunts 1878, 1883 et 1892 recevront en échange de leurs titres, comptés pour leur valeur nominale augmentée des intérêts courus jusqu'au 15 janvier 1903, déduction faite des impôts, et, *par préférence*, un nombre proportionnel d'Obligations nouvelles, jouissance 15 janvier 1903, plus la soulte en espèces.

Les Obligations au porteur et nominatives dont l'échange sera réclamé devront être déposées au plus tard le 15 janvier aux caisses ci-dessous désignées.

Les Obligations anciennes qui n'auraient pas donné lieu à un échange cesseront de porter intérêt et seront remboursées le 15 janvier 1903.

Des Certificats nominatifs seront délivrés, sans frais, à toute personne qui en aura fait la demande au moment même de sa souscription.

La Souscription sera ouverte du 10 au 15 Janvier 1903

A Tourcoing : à la RECETTE MUNICIPALE ;
— — au CREDIT DU NORD, rue de Tournai, 40 ;
A Lille : au CREDIT DU NORD, 4-6-8, rue Jean-Roisin ;
A Paris, Albert, Amiens, Anzin, Charleville, Arras, Bethune, Cambrai, Croix, Douai, Hsilun, Hazebrouck, Henin-Liétard, Lannoy, Roubaix, Valenciennes, au CREDIT DU NORD.
Dans les Départements : chez les Correspondants du CREDIT DU NORD.
A Bruxelles, à la SOCIÉTÉ DE DÉPOTS ET DE CREDIT, 23, rue Leopold.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

Si les demandes de souscription en espèces dépassent le nombre de titres à répartir, la répartition se fera au prorata des souscriptions.

Les formalités nécessaires pour l'admission aux Cotes officielles des Bourses de Lille et de Paris.

Pourvous préserver de l'Épidémie

qui, depuis quelque temps, fait tant de ravages dans notre région, faites usage quotidien et régulier de l'excellent VIN de

BANYULS - TRILLES

très soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le MEILLEUR QUINQUINA.

Ce DÉLICIEUX APÉRITIF, qui est uniquement recommandé par le corps médical tout entier, devrait être journellement consommé, soit chez soi, soit au Cercle, par toutes les personnes soucieuses de leur santé.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, les principales Epiceries et chez les Entrepositaires.

Exiger l'étiquette sur la bouteille, à cause de nombreuses contrefaçons

Maître D.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre Hippodrome. — C'est dimanche 25 janvier qu'aura lieu au Théâtre-Hippodrome la représentation des *Burgraves*, de Victor Hugo. M. Monnet-Sully, de la Comédie-Française, assumera dans cette œuvre admirable l'un des plus beaux rôles, l'une de ses plus belles creations : Job, après Hamlet, Gérine, il a voulu ajouter ce merveilleux Barron à sa couronne.

LA TEMPÉRATURE

7 — MERCREDI 7 JANVIER — 358

Lever du soleil, 7 h. 55 — Coucher, 4 h. 18.
Lune. — Lever à 19 h. 00 nuit ; coucher à 11 h. 20.
7e jour de la lune. Premier quartier.
Un régime entre Sud et Ouest va persister avec temps doux et avarie.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. Bourdette. — Bureau à 7 h. 1/2 — Rideau à 8 h. 1/4. — Jeudi 8 janvier. — 1re Représentation de la 1re série **Le Royaume des Femmes**, pièce en grand spectacle en 3 actes et 6 tableaux. Costumes nouveaux, décors et scènes comme à celle de Paris. — A 8 heures 1/2, Royaume des Femmes.

Un redoutable adversaire

M. Roger Dansan, tailleur commissionné à la section hors rang du 146e d'Infanterie à Epinal, vient d'avoir à soutenir une lutte dont il s'est tiré avec honneur. Apprenez quelle fut l'arme qui lui assura la victoire contre son redoutable adversaire, lisez la lettre du vainqueur :

M. R. Dansan, d'après une photo.

« Je suis très heureux de vous apprendre que les pilules Pink m'ont permis de vaincre la maladie d'estomac qui me faisait souffrir depuis si longtemps. Le résultat a été surprenant et j'éprouve actuellement un bien-être extraordinaire. Je ne mangeais plus et la nourriture me répugnait, mes digestions étaient excessivement pénibles et douloureuses. Pendant la durée de mes digestions j'avais constamment le sang à la tête et les pieds glacés. Cette maladie d'estomac avait influé sur mon état général de santé ; je m'affaiblissais tous les jours. Le travail, par suite de mon affaiblissement me devenait très dur, d'autant plus que j'étais constamment pris de malaises tels que éblouissements, bourdonnements d'oreilles, migraines, points de côté. J'ai entendu souvent vanter l'efficacité des pilules Pink et j'ai compté qu'elles me rendraient la santé. Je ne me suis pas trompé, Elles m'ont radicalement guéri, et m'ont redonné de nouvelles forces. Je les recommande à tous. »

Il est inutile de souffrir pendant des mois, des semaines. Il est inutile d'essayer de se guérir avec des remèdes sans valeur. C'est un mauvais procédé. On perd son temps, son argent et on souffre tout autant. Lorsque vous avez de la viande à acheter, allez-vous chez le boucher qui vous la vendra de mauvaise qualité? Non. Voulez vous guérir? Prenez un remède qui guérisse. Il n'y a pas de remède qui donne autant de preuves de guérisons que les Pilules Pink : guérisons d'anémie, de chlorose, de rhumatismes, de maux d'estomac, de maladies nerveuses. Vous trouverez les pilules Pink partout et chez Gablin et Cie, Ph. 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes. On recommande particulièrement les pilules Pink pour hâter les convalescences et contre les suites de l'influenza si souvent néfastes.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit.

ARMÉE ET MARINE

Un conscrit rue de Douai : Les engagements de trois ans, qui seront conclus le 15 février ou le 1er mars, ne peuvent être contractés, pour les troupes à pied, qu'avec le consentement du chef de corps. Le ministère ne fixe pas aucune limite quant à la le nombre d'engagés à recevoir par corps de troupe. En dehors de la subdivision de Lille, vous pourriez vous engager avec 3 ans, dans un régiment de cavalerie. Dans la subdivision, l'autorisation du général commandant le corps d'armée serait nécessaire. Pour les pièces à produire, adressez-vous au bureau militaire de la mairie.

Colonel B.

DROIT USUEL

J.-L. : Il faut qu'elle fasse ses soumissions, car le consentement du parents est nécessaire au mariage pendant toute leur existence. — *M. M. :* On a droit de retirer le tout. — *D M de C. :* Le 30 et le 15 du mois. 2° Ou, mieux, faire visiter le logement une ou 2 heures par jour ; 3° Qui il faut une preuve certie ; 4° Non, ce n'est pas obligatoire. Mais, si vous le voulez, il vous indiquera il n'y a rien à faire. C'est seulement le fait qu'on peut punir et non l'intention qui n'a pas eu un commencement d'exécution.

Maître D.

Etat-Civil de Roubaix

Du 6 janvier

Naissances. — Christiane Fauveau, r. d'Inkermann, 128 — Solange Mel-r., r. Neuve, 41 — Madeleine Foucart, r. des Anges, 16 — Jeanne Socle, r. de Constantine, m. Soies, 2 — Edmond Snauwaert, r. Dacoste, 21 — Simonne Vandeplanche, r. Doffoit, 14 — Madeleine Quilini, r. du Fontenoy, c. Godenne, 5 — Cyriaque Roux, r. Blanchemaille — Henri Lirbrecht, r. St-André, 1 — Léonie Jansens, r. Blanchemaille — Edmond Couteeun, r. Blanchemaille — Pierre Wyngaerie, r. Blanchemaille.

Décès. — Julienne Dewatines, 75 ans, rentier, r. Forest, 12 — Jeanne Dugenlin, 5 ans. Grande Rue, 267, c. Duromuseux, 1 — Marie Debusschère, 3 ans, r. du Hoenin, 191, c. St-Jacques, 4 — Nathalie Hôret, 26 jours, r. Pierre Legrelle, c. Saint-Joseph, 9 — Thérèse Van Gief, 75 ans, ménagère, r. Blanchemaille — Louis Cateel, 83 ans, sporéur, r. Blanchemaille — Jeanne Cornet, 5 mois, r. Blanchemaille — Alexis Vincent, 84 ans, s.-prof., r. de l'Hospice.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 6 janvier

Naissances. — Dastombes Noël, r. de Tuzenne — Vanzeveren Joseph, r. Malonne, 35 — Etienne Bernaert, r. de la Bienfaisance, 15 — Lerouge, r. de Roubaix, 40 — Bronchart Emilien, r. des Coulons, 75 — Libbrecht Jules, r. Nationale, 122 — Delsenlle Leontine, r. Nationale, 122 — Lepers Jules, r. de Gand.

Décès. — Dedeyver Marie, 36 ans, r. Montesquieu, 12 — Ward Jules, 5 jours, r. de Gand, 97 — Delberghe Marie, 1 mois, r. des Postes.

Etat-civil de Houvaux

Du 20 au 31 décembre

Naissances. — Marcel Bouvry, 10 rue des Fleurs — Edmond Quevy, r. Mirabeau — Charles Dupuis, 2 Basse — Noël Dubrac, r. du Lille — Fernand Dupuis, 2 Haute — Yvonne Wasquehal — Jean Triquet, r. Lorthois.

Mariage. — Néant.

Décès. — Flore Bonsemerant, 42 ans, 6 mois, r. de Lille — Gustave Nadot, 18 ans 11 mois, rue Gambetta.

Traitement des Maladies de Peau ET SYPHILITIQUES

Par le Docteur MERLIER

de la Faculté de Médecine de Paris

Consultations Gratuites à la Pharmacie du Docteur MERLIER, 148, rue de Lannoy, ROUBAIX, tous les jours, de 2 heures à 8 heures.

AGRICULTURE & COMMERCE

HUILES

Paris, 6 janvier :

HUILE DE LIN — Tendance ferme

Janvier	62 50	63 —	M. A.	57 50	57 50
Février	63 —	63 —	4 mat.	56 —	56 25

HUILE DE COLZA — Tendance soutenue

Janvier	52 75	52 50	M. A.	53 50	56 50
Février	53 25	53 25	4 mat.	54 25	53 25

PETROLE

Anvers, 6 janvier :

Pétrole raffiné	C. du 1.	C. précéd.
Disponible, par 100 kilos.	21 — —	21 — —
Courant	21 — —	21 — —
Janvier	21 25 —	21 25 —
Mars	21 50 —	21 50 —

SUCRES

Paris, 6 janvier :

SUCRES BLANCS. — Tendance faible

	Ouvert	Clôture
Janvier	25 50	25 25
Février	25 75	25 62
4 Mars	6 37	26 37
4 Mai	26 75	26 62
ROUX 88	21 25	21 12
RAFFINE	34 —	34 50

ALCOOLS

Paris, 6 janvier :

ALCOOLS. — Tendance faible

	Pr clôt.	Ouvert.	C. clôture
Janvier	— —	42 75	42 50
Février	44 —	44 —	44 —
M. A.	44 50	44 50	44 50
4 chan.	44 75	44 50	44 50

DISPONIBLE. clôture 42 50

COTONS

Le Havre, 6 Janvier : Ouverture 600 balles. — Marche irrégulier.

	5	6		5	6		5	6
	4 h.	4 h.		4 h.	4 h.		4 h.	4 h.
Janv.	55	55	Mai	56	56	Juil.	56	56
Févr.	55	55	Juin	56	56	Août	56	56
Mars	55	55	Juil.	56	56	Sept.	56	55
Avril	55	55	Août	56	56	Oct.	55	55
Mai	56	56	Sept.	55	55	Nov.	55	55
Juin	56	56	Oct.	55	55	Déc.	55	55

New-York. 5 janvier :

Recettes 45 000 b., contre 45.000 en 1902 et 65.000 en 1901. — Total des recettes depuis la semaine : 97.000 balles, contre 100.000 en 1902 et 67.000 en 1901.

Marche faible.

	5	6		5	6
Janv.	8 71	8 58	Juill.	8 76	8 65
Février	8 68	8 50	Août	8 61	8 52
Mars	8 63	8 53	Septembre	8 58	8 52
Avril	8 73	8 63	Octobre	8 18	8 04
Mai	8 75	8 63	Novembre	—	—
Juin	8 77	8 65	Décembre	—	—

Middling Upland New-York

—	9 0/0
— New-Orleans	8 9/16

Liverpool. 6 Janvier :

Ventes probables : 8,000 balles — Marché — Future : Baisse 4 à 5/100.

Bourse de Lille du 6 Janvier

Charbonnages (actions)

Aniche le 1/340 de denier 905 — Bethune (Bellegrenay) 4122 — Bissay (Société anonyme, s. 500 f. p.) p. 1085 — Bray p. 499-500 — Carvin (ext. 500 f. p.)(ancienne) p. 415-417 — Carvin (action entière) p. 2000 — Courrières p. 2500 — Crespin (Nord) (s. 125 f. p.) p. 145 — Dourges 1046 — Dourges (le centième) p. 240 — Escarpelle (Société anonyme, ext. 100 fr.) p. 901 — Flines-les-Raches (ext. 500, f. p.) p. 577 — Lens p. 620 — Liévin p. 2590 — Ligny-les-Aire (s 500 f. p.) p. 405 — Marles 30 0/0 (part d'ingénieur) p. 1575 — Marles 70 0/0 (Société Reinhard) p. 1968 — Marly (s 500 f. p.) p. 220 — Meurchin (s 100 f. p.) le 5e. p. 2569 — Meurchin (action entière) p. 12500 — Ostricourt (s 500 f. p.) n. 1241 — Thivencelles (Société anonyme, (s. 500 f. p.) p. 530 — Vicoigne (ts vingtième) n. 1065.

Actions (Sociétés diverses)

Etablissements Pouillier-Longhaye (s 500 f. p.) p. 445.

Cie des Tramways élect. de Lille et de sa banlieue (s 500 f. p.) p. 630

Emprunts (villes et départements)

Département du Nord 1870 (lots gration 100) 111,50.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 74 LILLE

Le Gérant : A. LECLERCQ.

FEUILLETON 162

LES

MYSTÈRES DE PARIS

Par Eugène SUÈ

QUATRIÈME PARTIE

La mère Martial vous traîtra comme son enfant; un médecin de mes amis, le docteur Vincent, ira vous donner les soins que nécessite votre position... Vous voyez combien je suis bon pour vous! »

— Quelle horrible trame! s'écria Rodolphe. Je comprends tout maintenant. Croyant que la veille vous aviez surpris un secret terrible pour lui, il voulait se défaire de vous. Il avait probablement un intérêt à tromper son complice en vous désignant à lui comme une femme de province. Quelle dut être votre frayeur à cette proposition?

— Cela me porta un coup violent; j'en fus bouleversée. Je ne pouvais répondre; je regardais M. Ferrand avec effroi, ma tête s'égarait. J'allais peut-être risquer ma vie en lui disant que le matin j'avais entendu ses projets, lorsque heureusement je me rappelai les nouveaux dangers auxquels cet aveu m'exposerait. « Vous ne me comprenez donc pas? me demanda-t-il avec impatience. — Si... monsieur... Mais, lui dis-je en tremblant, je préférerais ne pas aller à la campagne. — Pourquoi cela? Vous serez parfaitement traitée là où je vous envoie. — Non! non! je n'irai pas; j'aime mieux rester à Paris, ne pas m'éloigner de ma famille; j'aime mieux tout lui avouer, mourir de honte s'il le faut. — Tu me refuses? dit M. Ferrand, contenant encore sa colère et me regardant fixement. Pourquoi donc as-tu si brusquement changé d'avis? Tu acceptais tout à l'heure... Je vis que, s'il me devinait, j'étais perdue; je lui répondis que je ne croyais pas qu'il fût question de partir si vite. — Mais, reprit-il, tu la déshonores, ta famille, misérable! s'écria-t-il; et, ne se possédant plus, il me saisit par le bras et me poussa si violemment, qu'il me fit tomber. — Je te donne jusqu'après-demain! s'écria-t-il: demain, tu sortiras d'ici pour aller chez les Martial ou pour aller apprendre à ton père que je l'ai chassée, et qu'il ira le jour même en prison. » Je restai seule, étendue par terre; je n'avais pas la force de me relever. Madame Séraphin était accourue en entendant son maître élever la voix; avec son aide, et faiblissant à chaque pas, je pus regagner ma chambre. En rentrant je me jetai sur mon lit; j'y restai jusqu'à la nuit; tant de secousses m'avaient porté un coup terrible! aux douleurs atroces qui me surprirent vers une heure du matin, je sentis que j'allais mettre au monde ce malheureux enfant bien avant terme.

— Pourquoi n'avez-vous pas appelé à votre secours?

— Oh! je n'ai pas osé. M. Ferrand voulait se défaire de moi; il aurait, bien sûr, envoyé chercher le docteur Vincent, qui m'aurait tuée chez mon maître, au lieu de me conduire chez les Martial... ou bien M. Ferrand m'aurait étouffée pour dire ensuite que j'étais morte en couches. Hélas! monsieur, mes terreurs étaient peut-être folles... mais, dans ce moment et me regardant fixement, n'est-ce qui a causé mon malheur; sans cela j'aurais bravé la honte, et je ne serais pas accusée d'avoir tué mon enfant. Au lieu d'appeler du secours, et de peur qu'on n'entendît mes cris, je me mordis les lèvres jusqu'à faire mes draps. Enfin, après des souffrances horribles... seule au milieu de l'obscurité, je donnai le jour à cette malheureuse créature dont la mort fut sans doute causée par cette délivrance prématurée... car je ne l'ai pas tuée, mon Dieu... je ne l'ai pas tuée... oh non! Au milieu de cette nuit j'ai eu un moment de joie amère, c'est quand j'ai pressé mon enfant dans mes bras...

Et la voix de Louise s'éteignit dans les sanglots.

Morel avait écouté le récit de sa fille avec une apathie, une indifférence morne qui effrayèrent Rodolphe. Pourtant, à voyant fondre en larmes, le lapidaire, qui, toujours accoudé sur son établi, tenait ses deux mains collées à ses tempes, regarda Louise fixement et dit : — Elle pleure... elle pleure... pourquoi donc qu'elle pleure? Puis il reprit après un moment d'hésitation — Ah! oui... je suis, je suis... le notaire... Continue, ma pauvre Louise... tu es ma fille... je t'aime toujours... tout à l'heure je ne te reconnaissais plus... mes larmes étaient comme des chaînes... Mon Dieu! mon Dieu, ma tête... elle me fait bien du mal.

— Vous voyez bien que je ne suis pas coupable, n'est-ce pas, mon père?

— Oui... oui...

— C'est un grand malheur... mais j'avais si peur du notaire!

— Le notaire... oh! je te crois... il est si méchant, si méchant!...

— Vous me pardonnez maintenant?

— Oui...

— Bien vrai?

— Oui... bien vrai... Oh! je t'aime toujours... va... quoique... je ne puisse... pas dire... vois-tu... parce que... Oh! ma tête... ma tête...

Louise regarda Rodolphe avec frayeur.

— Il souffre, laissez-le un peu se calmer... Continuez.

Louise reprit, après avoir deux ou trois fois regardé Morel avec inquiétude :

— Je serais mon enfant contre moi... j'étais étonnée de ne pas l'entendre respirer j'mais je me disais : La respiration d'un si petit enfant... ça s'entend à peine, et puis aussi il me semblait bien froid... je ne pouvais me procurer de lumière, on ne m'en faisait jamais... d'attendre qu'il fît clair, tâchant de le réchauffer comme je le pouvais; mais il me semblait de plus en plus glacé. Je me disais encore : Il gèle si fort, que c'est le froid qui l'engourdit ainsi. Au point du jour, j'approchai mon enfant de ma lanterne, je le regardai... Il était roide... glacé... Je collai ma bouche à sa bouche pour sentir son souffle... je mis ma main sur son cœur... il ne battait pas... Il était mort!...

Et Louise fondit en larmes.

— Oh! dans ce moment, reprit-elle, il se passa en moi quelque chose d'impossible à rendre. Je ne me souviens plus du reste que confusément, comme d'un rêve; c'était à la fois du désespoir, de la terreur, de la rage, et, par-dessus tout, j'étais saisie d'une autre épouvante; je ne redoutais plus que M. Ferrand m'étouffât; mais je craignais que si l'on trouvait mon enfant mort à côté de moi on ne prétendît mon enfant de moi alors je ne plus